COMMUNICATION & DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Nous avons lancé en janvier deux premières consultations citoyennes concernant nos outils de communication.

Vous avez pu vous exprimer pendant un mois par le biais du journal municipal ou de façon dématérialisée via le site internet de la ville.

Merci à celles et ceux qui ont participé et qui ainsi ont partagé anonymement leurs avis et attentes.

Consultation sur le futur logo de la ville

Vous êtes 157 à avoir répondu

Proposition 1 :
66 réponses

Proposition 2 :
28 réponses

Proposition 3 :
64 réponses

Face à si peu d'écart entre les propositions 1 et 3 et afin de ne décevoir personne, nous avons choisi de "mixer" les trois propositions en un seul logo qui représentera ainsi l'ensemble des Cournonterralais et Cournonterralaises.

Nouveaux logos de la ville

Ville de COURNONTERRAL

COURNONTERRAL

La pastille est destinée aux illustrations qui se prêtent le mieux à ce format.

Consultation sur le journal de la ville

Vous êtes 117 à avoir répondu

- 95 % des répondants disent recevoir Cournon Mag'
- Le nom "Cournon' Mag" leur convient à 87 %
- La périodicité du journal leur convient à 74 %

La périodicité du journal (3 fois/an) vous convient-elle ?

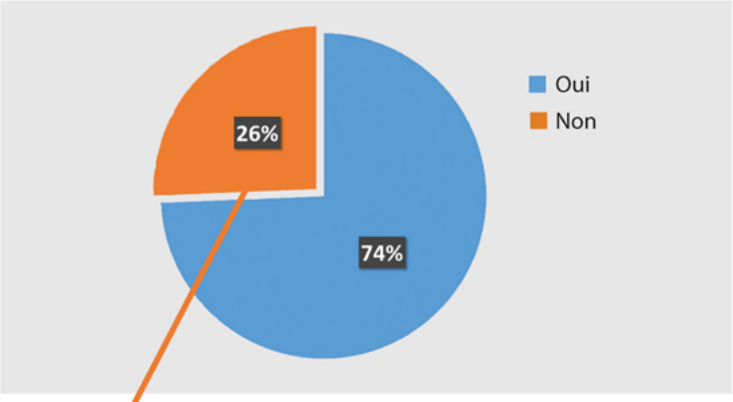

26 % des personnes souhaiteraient une information plus régulière, tous les 2 mois.

- 94% des répondants trouvent facilement les informations qu'ils recherchent lorsqu'ils lisent le magazine de la ville
- 79% le lisent à chaque parution
- Le dynamisme de la ville au travers du Cournon Mag' n'est perçu que par 41%

Cournon Mag' vous donne-t-il l'impression que Cournonterral est une ville dynamique avec de nombreux projets ?

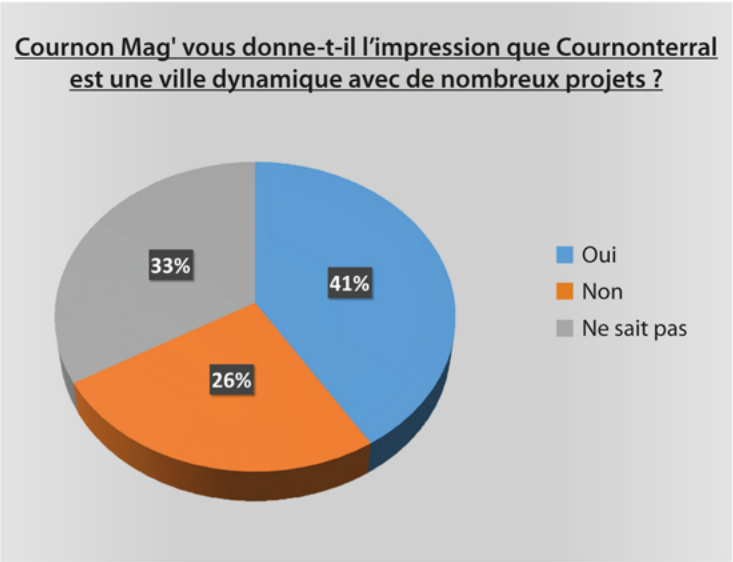

Les répondants attendent surtout du journal :

- Découvrir les actions réalisées par la municipalité et de mieux connaître ses projets
- Connaître l'actualité locale

Les sujets/rubriques qui intéressent le plus :

- Actualités de la ville
- Actions municipales
- Agenda
- Travaux/Urbanisme
- Festivités

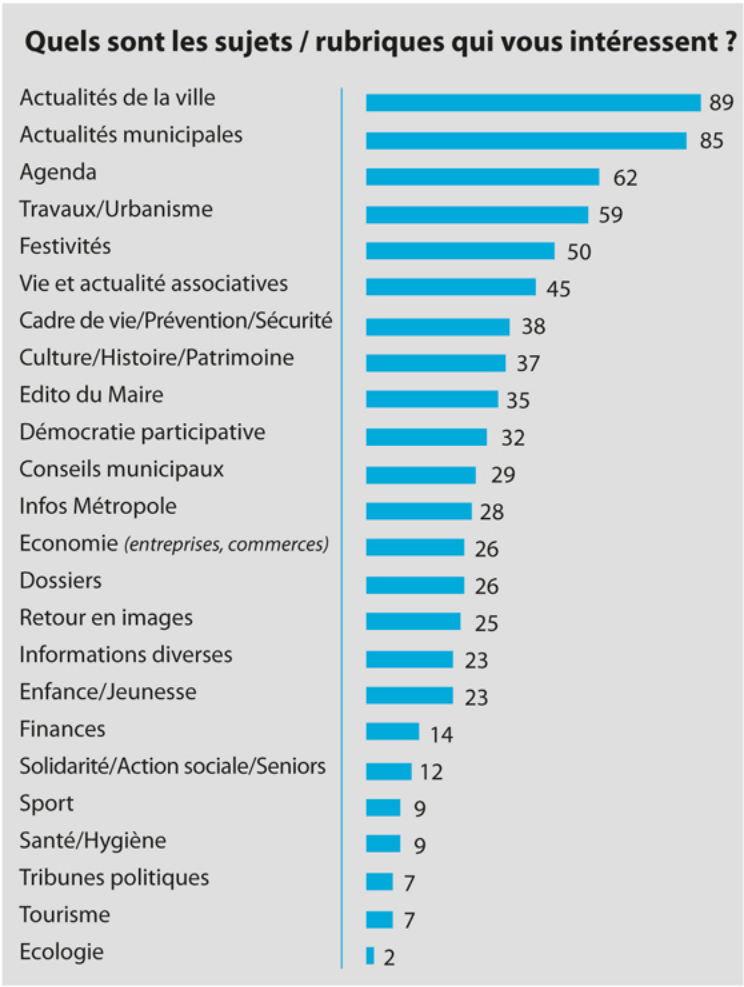

68 % des lecteurs ne souhaitent pas un journal totalement dématérialisé pour diverses raisons dont les principales sont :

- Le plaisir du papier qui rend la lecture plus agréable
- La praticité du format papier, plus accessible à tout moment et partageable en famille
- Le souhait de se déconnecter des écrans trop présents dans le quotidien
- La possibilité de conserver les numéros.

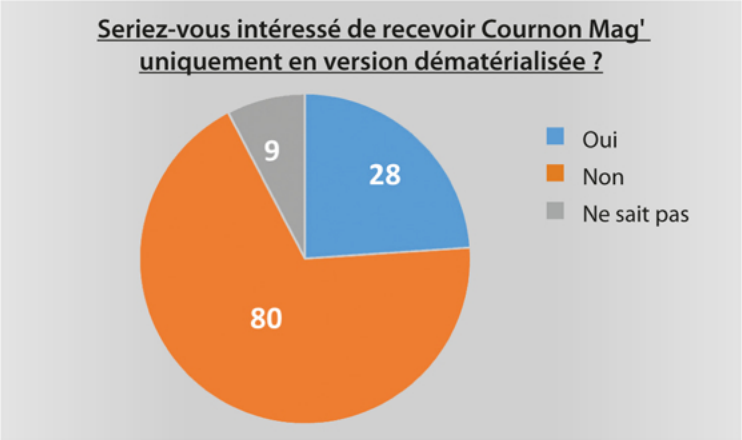

Par quels moyens vous informez-vous sur ce qu'il se passe à Cournonterral ?

- 92 par Cournon Mag'
- 89 par le site Internet de la ville
- 40 par les panneaux d'informations
- 39 par le bouche-à-oreille
- 39 sur la page Facebook de la ville
- 19 par la presse locale
- 8 par les affiches dans les commerces

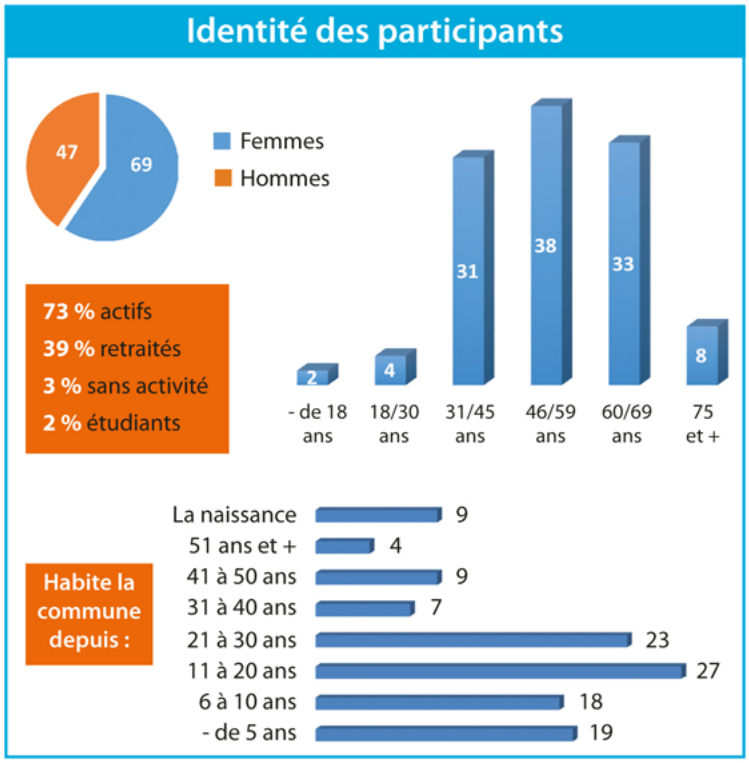

Dans vos réponses à la consultation citoyenne concernant le journal municipal, certains d'entre vous ont exprimé leur souhait que le journal soit imprimé sur du papier moins couteux, plus fin et plus souple…

Depuis le numéro de janvier, la qualité de votre magazine municipal est lié à notre choix de l'imprimer sur du papier 100% recyclé. Ce 3e label vert n'impacte que très peu le coût d'impression.

Le montant d'impression est passé de 1991 € à 2189 € pour 3500 exemplaires et cette édition a été réduite à 3300 exemplaires passant le tarif à 2000 €. Par contre, c'est un véritable gain écologique car l'intégration de déchets dans la fabrication de la pâte permet de faire des économies de bois, d'énergie et d'eau :

- La production de papier 100% recyclé économise environ 90% d'eau.
- Chaque tonne de papier à base de cellulose fraîche demande jusqu'à 5000 kWh d'énergie ; il en faut la moitié pour produire une tonne de papier recyclé.
- Avec une tonne de vieux papiers, on peut obtenir 900 kg de papier recyclé, alors qu'il faut 2 à 3 tonnes de bois (environ 17 arbres) pour fabriquer une tonne de papier classique.
- Enfin, en recyclant le papier, on réduit le volume des déchets envoyés à la décharge ou à l'incinérateur.

26 % des répondants nous ont fait part de leur souhait d'une version moins longue du journal mais plus régulière pour que la périodicité colle davantage à l'actualité. Nous étudions l'idée.

Chaque numéro de votre magazine municipal est mis en ligne sur le site internet de la ville dès sa parution.